



Accident de travail avec perte de salaire

Par **monpays**, le **03/12/2008** à **11:48**

bonjourrn novembre 2006 j ai eu un accident de travail qui a suivi d'un arret de 7mois d arret
rn aout 2008 rechute avec operation arret jusqu'au 25 novembre 2008rnj ai perdu beaucoup d
argent sur mon salaire alors que j ai une amie qui est elle aussi en accident de travail et qui
gagne plus qu a travailler...rnla caisse primaire d assurance maladie m a affirmer que je ne
devais pas perdre d argent ,hors ,lors de ma reprise ,ma boutique n a pas arrete de me saisir
mon salaire d ou la "merde"dans laquelle je suis !!!!!rn que dois je faire ?rn ou dois je m
adresser?rn j attend de vos nouvelles avec impatience!!!!rn merci d avance

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **12:19**

bonjour,rn en accident de travail on ne gagne jamais plus ... rnrvous dites avoir perdu de
l'argent.. que votre boutique vous a saisi...rn comment voulez vous que l'on vous aide si vous
ne donnez pas des précisions ?